

2BB
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 28 QUAI DE DION BOUTON
BAT C APPT 44, 92800 PUTEAUX
830501797

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 22 DECEMBRE 2023

L'an 2023,
Le 22 décembre,
A 11h,

La société KAIZEN GROUP, représentée par son gérant Monsieur Riad BENMERADI,
Associé Unique de la société 2BB,

En présence de Monsieur Riad BENMERADI, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Révocation du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de mettre fin par anticipation, à compter de ce jour, au mandat de Président de Monsieur Riad BENMERADI, et nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société KAIZEN GROUP, EURL au capital de 100 euros, dont le siège social est 25 RUE DE PONTHEU, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 982236390, représentée par Monsieur Riad BENMERADI, gérant.

Monsieur Riad BENMERADI, au nom de la société KAIZEN GROUP qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique